

# Compte-rendu de la Session de printemps 2026 de la Section 2 du Comité National de la Recherche Scientifique

8-11 Juin 2026

**Membres de la section 2 présents.** Marie ALBENQUE (DR, IRIF), référente parité – Nathalie APPEL (IR, Délégation Centre-Est) – Nicolas BELLOIR (MCF, IRISA) – Béatrice BOURDIEU (IE, LIMOS) – Olivier BRUN (DR, LAAS) – Claudia D’AMBROSIO (DR, LIX) – Christel DARTIGUES-PALLEZ (MCF, I3S) – Stéphanie DELAUNE (DR, IRISA), membre du bureau – Sébastien DESTERCKE (DR, Heudiasyc) – Giuseppe DI MOLFETTA (PU, LIS), membre du bureau – Patricia GEORGEON (TCF, LIS) – Mioara Maria JOLDES (DR, LAAS) – Loïc MASURE (CR, LIRMM) – Thomas NOWAK (PU, LMF) – Meltem ÖZTÜRK (PU, Lamsade), référente handicap – Christophe PAUL (DR, LIRMM), président – Pascal POIZAT (PU, LIP6) – Vincent REVERDY (CR, LAPP), secrétaire scientifique et référent handicap – Sylvain SCHMITZ (PU, IRIF), référent parité – Patricia THÉBAULT (PU, LaBRI).

**Assistante Comité National.** Emilie CHABOURINE (SGCN).

**Invités.** Les membres suivants de l’institut sciences informatiques ont assisté à certaines séances : Patrick BAILLOT (Délégué Scientifique) - Mohand-Saïd HACID (Délégué Scientifique) - Isabelle QUEINNEC (Directrice Adjointes Scientifique) - Adeline NAZARENKO (Directrice) - Olivier SERRE (Directeur Adjoint Scientifique).

# Table des matières

|          |                                                                          |          |
|----------|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1</b> | <b>Ordre du jour de la session</b>                                       | <b>3</b> |
| <b>2</b> | <b>Rencontres et discussions</b>                                         | <b>4</b> |
| 2.1      | Rencontre avec l'institut sciences informatiques . . . . .               | 4        |
| 2.2      | Discussions internes à la section . . . . .                              | 5        |
| <b>3</b> | <b>Évaluations chercheurs</b>                                            | <b>5</b> |
| 3.1      | Évaluation à vague, mi-vague, différée ou par une 2ème section . . . . . | 5        |
| 3.2      | Demande d'éméritat . . . . .                                             | 6        |
| 3.3      | Titularisation . . . . .                                                 | 6        |
| <b>4</b> | <b>Autres expertises</b>                                                 | <b>6</b> |
| 4.1      | Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS . . . . . | 6        |
| 4.2      | Changement de direction d'unités . . . . .                               | 7        |
| 4.3      | International Research Lab (IRL) . . . . .                               | 7        |

# 1 Ordre du jour de la session

- Rencontre avec Adeline Nazarenko (Directrice de l'institut sciences informatiques) et Olivier Serre (Directeur Adjoint Scientifique de l'institut sciences informatiques)
- Demandes chercheurs :
  - avis sur les évaluations à vague et mi-vague,
  - avis sur les évaluations par une seconde section,
  - avis sur les évaluations suite à un avis différé,
  - avis sur les titularisations des CR stagiaires,
  - avis sur les demandes d'éméritat
- Unités :
  - avis sur les changements de direction d'unité,
  - avis sur les renouvellements d'association d'unité
- Autres
  - avis sur les renouvellements de Laboratoires de Recherche International.

## 2 Rencontres et discussions

### 2.1 Rencontre avec l'institut sciences informatiques

Adeline Nazarenko parcourt un certains nombre de sujets d'actualités et fait un bref retour sur les campagnes en cours. L'arrivée prochaine de Thierry Dauxois est mentionnée.

**Contexte budgétaire.** Il est également évoqué le contexte budgétaire avec un budget restreint pour les laboratoires. On bascule progressivement vers un modèle "économique", où les UMR doivent ponctionner les projets pour pouvoir continuer à faire vivre leur collectif. Certains laboratoires ont cette pratique depuis longtemps, mais d'autres pas du tout. L'institut mentionne qu'il faut accompagner ce changement de mentalité. Enfin, certains laboratoires n'ont pas dépensé toute la subvention de l'état en 2025 (pour une part de 6 ou 8% de reliquat sur la dotation socle au niveau de l'institut). Il est donc difficile dans ce contexte de défendre les dépenses des laboratoires.

La remontée des demandes des laboratoires et la distribution des dotations s'organisent en deux phases via l'application DIALOG. La première phase (début de l'été) concerne la dotation "socle" qui sera attribuée aux laboratoires. La seconde (début de l'automne) concerne la partie politique scientifique.

**DGG.** Concernant la mise en place de la Délégation Générale de Gestion (DGG), à ce jour, l'institut a peu de visibilité sur les laboratoires qui seront en DGG CNRS car cela est négocié actuellement site par site avec les partenaires.

**HCERES.** La durée des mandats d'association au CNRS des unités et la fréquence annoncée d'évaluation par le HCERES ne sont plus à l'heure actuelle synchronisés. Cela pourra induire à terme un décalage entre les évaluations HCERES et le traitement des demandes de renouvellement d'association pour lesquelles la section doit émettre un avis. De plus, les formats des rapports HCERES sont amenés à évoluer.

L'institut ne sait donc pas répondre sur les modalités dans lesquelles la section devra traiter les prochaines demandes de renouvellement. Selon le décalage entre ces deux calendriers, il est possible que la section ne dispose pas des rapports HCERES pour rendre son avis sur le renouvellement d'association d'une unité. La section devra malgré tout disposer d'un projet pour les unités à renouveler.

**Évolution de l'Institut.** Olivier Serre va s'éloigner de la section, mais va s'occuper de sujets plus transverses. Il sera remplacé en tant que DAS par Lionel Seinturier (Université de Lille), que nous rencontrerons à la rentrée.

**Éméritat.** Les règles ont changé récemment. Désormais, il est possible de renouveler deux fois l'éméritat pour une durée équivalente à celle du premier éméritat. La section peut faire des recommandations, selon la nature du projet. Il y a aussi un éméritat de droit (si médaille d'argent par exemple). Dans ce cas, la section ne s'occupe pas du dossier.

**CPJ.** L'institut prévoit de solliciter la section pour les jurys de sélection. Notre participation permettrait de répondre au besoin calibrer le niveau des candidatures retenues par rapport à celle du concours CR/DR. Il est mentionné que, par le passé, certains postes CPJ n'ont pas été pourvus parce qu'il s'est avéré que les candidats n'étaient pas au niveau du concours "classique".

Trois CPJ ouvertes cette années concernent les thématiques de la section 2 :

- Langages de programmation et compilation (LPC) - pour une affectation au DIENS, LIP, LMF ou VERIMAG ;
- Optimisation – fondement et analyse des algorithmes (OPTIM) - pour une affectation au CRISAL, L2S, LAAS ou LIX ;
- IA générative pour les preuves formelles (GenProofs) - pour une affectation au LIP, ICJ ou UMPA.

**RIPEC.** Le taux d'acceptation 2027 devrait être très inférieur aux objectifs fixés et en particulier au taux de 2026. Les arbitrages sont très frustrants. A la question que de décider si la section prend en charge ce travail, l'institut répond préférer que les deux sections (2 et 3) fassent un choix similaire.

## 2.2 Discussions internes à la section

**Discussion sur l'implication de la section dans la RIPEC.** Pour rappel, la section avait choisi de ne pas s'occuper de ce dossier pour sa première année de mandature. Après cette première année, le constat est que le travail incombant à la section est déjà considérable. De plus, la section n'est pas favorable à ce mécanisme de primes. Nous faisons donc le choix de ne pas traiter ce dossier au sein de la section et de laisser l'institut s'en occuper.

**Discussion sur l'implication de la section dans les recrutements des CPJ.** Concernant les CPJ, tout d'abord, il faut savoir que la titularisation des personnes recrutées incombe à la section et que, comme indiqué plus tôt, l'institut sollicite la section pour qu'elle propose un représentant afin de calibrer cette voie de recrutement par rapport au concours. Nous savons aussi que certains laboratoires se sont positionnés sur des CPJ avec l'idée que les sections concernées seraient représentées dans les jurys.

Même si globalement la section n'adhère pas à cette voie de recrutement par CDD, aucun consensus clair ne se dégage sur l'avis d'une participation ou non des membres de la section au comité de recrutement. Pour certains, il est exclu de cautionner les CPJ, pour d'autres, il est important de garantir une présence de la section tout au long du processus de recrutement d'un chercheur. Nous décidons finalement que sur la base du volontariat individuel, des membres de la section pourront être proposés à l'institut pour participer aux jurys de recrutement.

### Retour sur notre 1ère année de fonctionnement.

- **Médailles :** Afin de mieux travailler, la section a besoin de dossier de nominations plus homogènes. Nous allons donc réviser les modalités de nomination et spécifier plus précisément le contenu attendu des dossiers. Les GdRs et les DUs recevront un mail courant juillet à ce sujet.
- **Révisions des critères d'évaluation et de conflit d'intérêt :** Forts de notre première année d'expérience sur l'ensemble des campagnes (évaluation à vague et mi-vague, demandes de promotion, concours), nous allons mettre à jour les critères d'évaluation pour mieux les préciser. Il en sera de même pour la définition des conflits d'intérêts. Ceux utilisés par la section sont plus stricts que ceux définis par le CNRS. Nous avons pu observer au cours des différentes campagnes, que les critères actuels pouvaient limiter trop sévèrement, à certaines phases, les expertises disponibles lors des échanges. Tout en garantissant une transparence sur les liens existants entre membres du comité et candidats, nous souhaitons mieux ajuster les définitions des conflits utilisées en interne. Que ce soit pour les critères d'évaluation ou de conflits d'intérêt, nous publierons leur mise à jour sur notre site à l'issue de nos travaux de la session d'automne 2026 pour les appliquer ensuite.

## 3 Évaluations chercheurs

### 3.1 Évaluation à vague, mi-vague, différée ou par une 2ème section

Pendant cette session de printemps, la section a procédé à l'évaluation de 52 CR et 53 DR. Il s'agissait pour la majorité d'entre eux d'évaluations à vague.

- Parmi les évaluations CR, deux dossiers faisaient suite à un avis réservé émis lors de la précédente évaluation. Deux autres dossiers concernaient la double évaluation d'un chercheur relevant d'une autre section par ailleurs.

- Parmi les évaluations DR, un dossier faisait suite à un avis différé émis lors de la précédente session (automne 2025), et un autre dossier concernait la double évaluation d'un chercheur relevant d'une autre section par ailleurs.

La section a observé quelques rares cas de chercheuses ou chercheurs présentant des publications dans des revues prédatrices (ou chez des éditeurs non vertueux). Nous invitons l'ensemble de la communauté à suivre les recommandations du CSI à ce sujet (voir [www.csi-ins2i.cnrs.fr](http://www.csi-ins2i.cnrs.fr)).

Nous rappelons que tout chercheur peut demander une double évaluation par une (ou plusieurs) section ou CID autre que sa section de rattachement principale. Cette démarche est particulièrement recommandée pour les chercheurs qui envisagent de candidater au concours DR ou à une promotion dans une section ou CID autre que leur section de rattachement principale.

L'ensemble des dossiers examinés lors de cette session, sauf six, ont reçu un avis favorable. Deux dossiers ont reçus un avis d'alerte, un a reçu un avis réservé et trois autres un avis différé pour non remise de rapport ou remise d'un rapport incomplet. Les avis différés seront examinés lors de la session d'automne 2026.

Nous rappelons aussi que les évaluations à vague et à mi-vague sont l'opportunité pour les chercheuses et chercheurs de communiquer à la section, si elles ou ils le souhaitent, toute information concernant une situation particulière rencontrée durant la période et de nature à impacter leur vie professionnelle (difficultés personnelles ou professionnelles, changement de situation, volonté de mobilité thématique ou professionnelle...) Il est aussi tout à fait possible de contacter la section en amont pour échanger sur de telles situations.

### 3.2 Demande d'éméritat

La section a évalué 7 demandes d'éméritat. Parmi celles-ci, il y en avait trois en première demande, et quatre en renouvellement. Les dossiers examinés ont tous reçu un avis très favorable ou favorable.

### 3.3 Titularisation

Le section 2 a examiné les dossiers de titularisation de 3 CR. Pour chacun de ces dossiers, la section a émis un avis favorable.

## 4 Autres expertises

### 4.1 Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS

La section 2 a été sollicitée pour donner son avis sur la pertinence de renouvellement d'association au CNRS pour 13 laboratoires. Pour les laboratoires dont la section 2 est la section de rattachement principale ou pour lesquels de nombreux chercheurs CNRS de la section 2 sont présents, une présentation ainsi qu'un entretien entre la direction actuelle et future (lorsqu'elle est connue) des laboratoires et les membres de la section ont eu lieu. Il s'agit des laboratoires :

- GSCOP (Grenoble)
- IRT (Toulouse)
- LAAS (Toulouse)
- LIG et VERIMAG (Grenoble) qui ont présenté leur projet de fusion
- LIMOS (Clermont-Ferrand)
- LIP (Lyon)
- LIRIS (Lyon)
- LIRMM (Montpellier)

Ces entretiens n'avaient pas vocation à doubler l'évaluation faite par le HCERES. Ils ont permis notamment à la section de prendre connaissance de ces laboratoires, de leur positionnement scientifique, leur activité de recherche et leur projet. Nous en avons profité pour essayer de mieux comprendre l'implication de l'institut Sciences Informatique dans ces laboratoires, de constater des moyens mis à leur disposition par le CNRS. Nous avons aussi échanger sur leur besoin et leur capacité à attirer des candidatures aux concours chercheurs.

Les demandes de renouvellement des laboratoires LabHC, LAMA, LJK et LBBE, dont la section 2 est une section de rattachement secondaire, n'ont pas fait l'objet d'entretien.

La section 2 a émis un avis très favorable à toutes ces demandes. Pour certains de ces laboratoires, au moment du dépôt des dossiers, les futures équipes de direction n'étaient pas encore connues (LIRMM, LIRIS). Les avis sur ces futures équipes de direction seront traités lors d'une prochaine session de manière indépendante de l'avis de renouvellement.

## **4.2 Changement de direction d'unités**

Nous avons examiné 3 demandes de renouvellement de direction d'unité de recherche :

- Lab-STICC, laboratoire rattaché secondairement à la section 2 ;
- CQSB - Laboratoire de Biologie computationnelle, quantitative et synthétique, rattaché secondairement à la section 2 ;
- DI-ENS - Département d'Informatique de l'ENS Paris, rattaché principalement à la section 2.

Ces trois demandes ont reçu un avis très favorable.

## **4.3 International Research Lab (IRL)**

La section 2 a été sollicitée pour donner son avis sur la pertinence de renouvellement de deux IRL (IRL RELAX avec l'Inde et IRL ILLS avec le Canada), et a donné un avis très favorable à ces deux demandes.